

PLATON
CRITON



Traduction : Maurice Croiset

artyuiop

PLATON
CRITON

OU

DU DEVOIR ; genre moral.

Personnages :
Socrate, Criton.

Traduction : Maurice Croiset

CRITON

Criton

Socrate — Quel motif te fait venir ici à pareille heure, Criton? N'est-il pas encore très grand matin ?

Criton — En effet.

Socrate — Quelle heure au juste ?

Criton — Le jour se lève à peine.

Socrate — Je m'étonne que le gardien de la prison ait consenti à te laisser entrer.

Criton — Oh! nous nous connaissons bien, lui et moi, Socrate, depuis que je fréquente ici ; et puis, il a reçu de moi quelques gratifications.

Socrate — Viens-tu seulement d'arriver ? ou bien serais-tu ici depuis longtemps ?

Criton — Depuis quelque temps déjà.

Socrate — Eh ! comment ne m'as-tu pas réveillé tout d'abord ? Pourquoi être ainsi resté sans rien dire ?

Criton — Par Zeus, Socrate, je n'aurais pas voulu, à ta place, avoir à subir une longue veille et si pénible ; il y a longtemps, vraiment, que j'admire ton paisible sommeil. Et c'est bien exprès que je ne te réveillais pas, pour te laisser goûter le meilleur repos. Au reste, bien souvent, dans toute ta vie passée, j'ai pu apprécier ton égalité d'humeur ; jamais autant, toutefois, que dans le malheur présent, en voyant avec quel calme, quelle douceur tu le supportes.

Criton

Socrate — Il serait bien ridicule à mon âge, Criton, de me fâcher parce que je dois mourir.

Criton — Ah ! mon cher Socrate, combien d'autres aussi âgés que toi, soumis à pareille épreuve, se révoltent contre leur sort, sans que l'âge y fasse rien.

Socrate — Cela est vrai. — Mais, encore une fois, pourquoi es-tu venu si tôt ?

Criton — Pour t'apporter une nouvelle douloureuse et accablante ; oh ! non pas pour toi, je le vois bien ; mais pour moi et pour tous tes amis ; oui, douloureuse et accablante ; il n'en est pas pour moi qui puisse l'être davantage.

Socrate — Quelle nouvelle ? m'annonces-tu le retour du navire revenant de Délos, à l'arrivée duquel je dois mourir¹ ?

Criton — Il n'est pas encore ici ; mais, si je ne me trompe, il arrivera aujourd'hui même ; c'est ce que disent les gens qui viennent de Sounion et qui l'ont laissé là. Il résulte de leurs témoignages qu'il entrera au port aujourd'hui ; et ainsi, Socrate, ce serait demain que tu cesserais de vivre.

Socrate — Eh bien, Criton, à la bonne fortune ! Si telle est la volonté des dieux, qu'il en soit ainsi.

¹ - Ce navire conduisait chaque année à Délos une théorie, pour accomplir un vœu fait par Thésée, vainqueur du Minotaure. Entre son départ et son retour, aucune exécution capitale ne devait avoir lieu (*Phédon*, 58 a).

Pourtant, je ne pense pas qu'il arrive aujourd'hui même.

Criton — D'où te vient cette pensée ?

Socrate — Je vais te dire: je dois mourir le lendemain du jour où le vaisseau sera arrivé.

Criton — C'est en effet ce que déclarent ceux de qui cela dépend.

Socrate — Et c'est pourquoi je pense qu'il n'arrivera pas aujourd'hui, mais demain. Je le conjecture sur la foi d'un songe que j'ai eu tout à l'heure, cette nuit même. Et pour cette raison, tu as peut-être fort bien fait de ne pas m'éveiller.

Criton — Quel était donc ce songe ?

Socrate — J'ai cru voir venir à moi une femme grande et belle, vêtue de blanc, qui m'appela par mon nom et me dit : « Socrate, tu arriveras après-demain dans les champs fertiles de la Phtie². »

Criton — Voilà un songe étrange, Socrate.

Socrate — Un songe bien significatif, à mon avis, Criton³.

² - Iliade. IX, 363.

³ - Cf. *Apologie*, 33 c, où Socrate parle de devoirs qui lui ont été prescrits par des songes. Ces témoignages de Platon ne permettent pas de douter que Socrate, partageant la croyance alors commune, ne considérât les songes comme des avertissements dignes de foi.

Criton — Oui, trop significatif, à ce qu'il me semble. Mais, mon noble ami, une dernière fois, suis mon conseil et assure ton salut. Car vois-tu, si tu meurs, ce ne sera pas pour moi un malheur simple : non seulement, je serai privé d'un ami tel que je suis trop certain de n'en trouver jamais un pareil ; mais, de plus, beaucoup de gens qui nous connaissent mal, toi et moi, penseront que j'aurais pu te sauver, si j'avais consenti à payer ce qu'il fallait, et que je ne m'en suis pas soucié. Or, dis-moi, est-il rien de plus honteux que de paraître plus attaché à l'argent qu'à ses amis ? La plupart des gens, vois-tu, ne croiront jamais que ce soit toi qui aies refusé de sortir d'ici, quand nous autres n'avions rien plus à cœur.

Socrate — Mais vraiment, mon excellent Criton, l'opinion du grand nombre a-t-elle donc pour nous tant de valeur ? Les meilleurs, ceux dont le jugement nous, importe, ne douteront pas que les choses ne se soient passées comme elles se seront passées réellement.

Criton — Eh ! tu ne vois que trop, Socrate, à quel point il est nécessaire de se soucier aussi de l'opinion du grand nombre. L'événement actuel démontre assez que ce grand nombre est capable de faire bien du mal, presque tout le mal possible, lorsqu'on lui fait accroire des calomnies.

Socrate — Plût aux dieux, Criton, que ces gens-là fussent capables de faire beaucoup de mal, afin

Criton

qu'ils le fussent aussi de faire beaucoup de bien ; ce serait parfait. Au lieu de cela, ils ne peuvent ni l'un ni l'autre. Incapables de rendre un homme ni sensé, ni insensé, ils font ce que veut le hasard.

Criton — Soit, si tu l'entends ainsi. Mais dis-moi, Socrate. Ce qui t'arrête, n'est-ce pas le souci de ce qui pourrait m'arriver, à moi et à tes autres amis ? Si tu sortais d'ici, tu as peur que les sycophantes⁴ ne nous suscitent quelque mauvaise affaire, en nous accusant de t'avoir fait échapper, et qu'ainsi nous n'ayons à perdre toute notre fortune ou, à tout le moins, beaucoup d'argent, peut-être même à subir en outre quelque autre peine. Eh bien, si c'est là ce que tu crains, quitte ce souci. Car, pour te sauver, c'est notre devoir à nous de courir ce risque et un plus grand encore, s'il le faut. Crois-moi donc et fais ce que je te demande.

Socrate — C'est cela, en effet, qui m'arrête, Criton, et d'autres raisons encore.

Criton — Ne crains rien de tel, je t'en prie. En réalité, c'est pour une médiocre somme que certaines gens sont disposés à te sauver, à te tirer d'ici. Et puis, ces sycophantes, ne vois-tu pas qu'on les achète à bon marché, et qu'il n'y aurait pas beaucoup à dépenser avec eux ? Or, tu peux

⁴ - On appelait Sycophantes à Athènes des dénonciateurs de profession ; intimidant d'honnêtes gens par de fausses accusations, ils ne consentaient à les retirer qu'à prix d'argent.

disposer de ma fortune, et je crois qu'elle y suffirait. Au reste, si par amitié pour moi, tu te fais scrupule de dépenser mon argent, il y a ici ces étrangers, tout prêts à contribuer. L'un d'eux, Simmias de Thèbes, a même apporté précisément la somme nécessaire ; Cébès aussi est à tes ordres et beaucoup d'autres⁵. Donc, je le répète, écarte cette crainte qui t'empêcherait d'assurer ton salut. Et ne te préoccupe pas non plus, comme tu le disais devant le tribunal, de cette difficulté, que tu ne saurais comment vivre, si tu quittais le pays. À l'étranger aussi, partout où tu iras, tu auras des amis. En Thessalie, notamment, si tu veux t'y rendre, j'ai des hôtes qui te tiendront en grande estime et qui assureront ta sécurité, de sorte que personne là-bas ne puisse te faire tort.

Il y a plus, Socrate. J'estime que tu commets une faute en te trahissant toi-même, quand ton salut est dans tes mains ; et tu travailles à réaliser contre toi ce que voudraient tant et ce qu'ont tant voulu réaliser ceux qui sont décidés à te perdre. Est-ce tout ? j'estime encore que tu trahis aussi tes fils. Quand tu pourrais les élever, faire leur éducation, tu les abandonnes ; de telle sorte, qu'en ce qui dépend de toi, les voilà livrés au hasard ; et leur sort, comme il est naturel, sera le sort ordinaire des

⁵ - Simmias et Cébès, riches Thébains, philosophes l'un et l'autre, étaient de chauds amis de Socrate. Voir leur rôle dans le *Phédon*.

orphelins. De deux choses, l'une : il faut ou n'avoir pas d'enfants, ou peiner avec eux pour les élever, pour faire leur éducation ; mais toi, tu sembles choisir ce qui donne le moins de peine. Non, le devoir, c'est de choisir comme le ferait un homme honnête et courageux, surtout lorsqu'on fait profession de n'avoir souci dans toute la vie que de la vertu.

Quant à moi, vois-tu, j'en rougis pour toi et pour nous, tes amis, j'ai bien peur qu'on n'impute à une certaine lâcheté de notre part tout ce qui t'arrive, ta comparution devant le tribunal quand tu pouvais n'y pas comparaître, le cours même du procès tel qu'il s'est produit⁶, et enfin ce dernier acte, dénouement ridicule, qui fera croire que, faute de cœur, lâchement, nous nous sommes dérobés, sans que rien ait été fait pour te sauver, ni par nous, ni par toi-même, alors que cela était possible, réalisable, si nous nous étions montrés capables de quelque chose d'utile. Une telle conduite, Socrate, songes-y bien, ne sera-t-elle pas à la fois coupable et honteuse pour toi et pour nous ?

⁶ - Socrate aurait pu, en quittant Athènes avant le procès, se dérober à ses accusateurs. Ayant comparu, il aurait pu au moins se faire composer par quelque logographe renommé un discours émouvant et habile ; il aurait pu enfin essayer d'apitoyer ses juges. Cf. *Apologie*, 34 b et 38 d.

Allons, réfléchis, – ou plutôt, ce n'est plus le moment de réfléchir, il faut avoir réfléchi, – et il n'y a qu'une réflexion qui vaille. Il est indispensable que tout soit accompli la nuit prochaine ; si nous tardons encore, c'est impossible, plus rien à faire. En conséquence, plus d'hésitation, Socrate, suis mon conseil et fais ce que je te dis.

Socrate — Mon cher Criton, de telles instances seraient bien précieuses, si elles s'accordaient avec le devoir ; sinon, plus elles se font pressantes, plus elles sont fâcheuses.

Donc, c'est une obligation pour nous que d'examiner si vraiment nous devons agir ainsi, oui ou non. J'ai un principe, qui n'est pas d'aujourd'hui, mais qui fut le mien de tout temps : c'est de ne me laisser persuader par rien que par une raison unique, celle qui est reconnue la meilleure à l'examen. Les arguments que je faisais valoir jusqu'ici, je ne peux les rejeter maintenant, parce qu'il m'est arrivé du nouveau ; non, ils m'apparaissent sensiblement identiques. Ceux qui s'imposaient à mon respect hier ont pour moi même autorité aujourd'hui. Si donc nous n'avons rien de mieux à dire dans la circonstance présente, sache bien que je ne te céderai pas, quand même la puissance du grand nombre essaierait de nous terrifier comme des enfants en multipliant ses épouvantails, en évoquant les emprisonnements,

les supplices, les confiscations. Voyons donc ; comment ferons-nous cet examen le mieux possible ? N'est-ce pas en reprenant tout d'abord l'idée que tu exprimais, au sujet des jugements des hommes ? avions-nous raison ou tort de répéter qu'il y a des jugements dont il faut tenir compte, d'autres non ? Ou bien, cette affirmation qui était bonne tant que je n'étais pas sur le point de mourir, devons-nous constater, à présent, qu'elle n'était qu'un thème oratoire, simple bavardage, paroles en l'air ? Vraiment, je désire que nous examinions de près, toi et moi, Criton, si cette assertion va prendre un nouvel aspect en raison de ma situation ou si elle restera ce qu'elle était, si nous la rejetterons ou si nous en ferons notre loi. Eh bien donc, voici à peu près, si je ne me trompe, ce qu'affirmaient sur ce point les gens sérieux, et ce que je viens d'affirmer moi-même : c'est que, parmi les jugements des hommes, il en est dont il faut tenir grand compte, d'autres non. Cette assertion, Criton, dis-moi, par les dieux, ne te semble-t-elle pas toujours bonne ? car toi, autant qu'on peut prévoir une destinée humaine, tu n'es pas exposé à mourir demain ; et, par conséquent, il n'est pas à craindre que la vue d'un danger imminent t'empêche de reconnaître la vérité. Décide donc. N'a-t-on pas, à ton avis, toute raison de dire que tous les jugements des hommes ne sont pas dignes de considération, mais que les uns le sont, les

autres non, que ceux de quelques-uns le sont, ceux des autres non. Qu'en dis-tu ? N'est-ce pas là ce qui est vrai ?

Criton — C'est la vérité.

Socrate — Ceux qui méritent considération, ce sont les bons ? les mauvais, non ?

Criton — En effet.

Socrate — Et les bons jugements sont ceux des hommes de sens ? les mauvais, ceux des autres ?

Criton — Cela est incontestable.

Socrate — Examinons encore ce qu'on voulait dire en parlant ainsi. Un homme qui s'exerce à la gymnastique et s'y adonne fait-il cas des louanges, des critiques et de l'opinion du premier venu, ou bien seulement de celles du médecin ou du pédotribe⁷ ?

Criton — De celles-là seulement.

Socrate — Ainsi la critique qu'il doit craindre, la louange qu'il doit accueillir, c'est uniquement celle d'un seul, de celui-là, et non celle du grand nombre.

Criton — Évidemment.

Socrate — De telle sorte qu'en fait de gymnastique, de régime alimentaire, de boisson, il doit agir conformément au jugement d'un seul, de l'homme

⁷ - Le pédotribe dirigeait méthodiquement dans la palestres les exercices des enfants et des jeunes gens.

qu'il a pris pour guide et qui s'y entend, plutôt que d'après celui de tous les autres ensemble.

Criton — J'en conviens.

Socrate — Bien. Mais s'il désobéit à celui-là, tout seul, s'il méprise son opinion et ses louanges, et s'il fait plus de cas de celles du grand nombre qui n'y entend rien, n'en éprouvera-t-il aucun mal ?

Criton — Si, assurément.

Socrate — Quel genre de mal ? à quoi ce mal nuira-t-il ? où sera lésé celui qui n'écoute pas la raison ?

Criton — Manifestement, dans son corps ; c'est son corps qu'il détruit peu à peu.

Socrate — Fort bien. Et cela, Criton, est vrai aussi des autres choses, sans qu'il soit besoin de les énumérer toutes. Donc, quand il s'agit du juste et de l'injuste, du beau et du laid, du bien et du mal, qui sont l'objet même sur lequel nous délibérons, est-ce l'opinion du grand nombre qu'il nous faut suivre et craindre, ou bien celle du seul juge qui s'y connaît, s'il en est un, du seul que l'on doit respecter et redouter plus que tous les autres ensemble ? J'entends celui à qui nous ne pourrions désobéir sans détériorer, sans endommager ce qui, comme nous le disions, s'améliore par la justice, se perd par l'injustice. N'est-ce là qu'une idée vaine ?

Criton — Je pense comme toi, Socrate.

Socrate — Eh bien, ce qui s'améliore par un régime sain et se détériore par un régime malsain, si nous

l'endommagions en obéissant à une opinion qui ne serait pas celle des gens entendus, pourrions-nous vivre avec cette ruine ? C'est au corps que ceci se rapporte, n'est-ce pas ?

Criton — Oui.

Socrate — Or la vie est-elle possible avec un corps misérable et ruiné ?

Criton — Non, assurément.

Socrate — Disons-nous alors qu'elle est possible, quand nous aurons ruiné ce qui se détériore par l'injustice et se trouve bien de la justice ? Ou bien attribuerons-nous plus de valeur au corps qu'à cette autre partie de nous-mêmes, quelle qu'elle soit, à laquelle se rapportent l'injustice et la justice⁸ ?

Criton — Non certes.

Socrate — N'est-elle pas beaucoup plus précieuse ?

Criton — Beaucoup plus assurément.

Socrate — Par conséquent, mon cher ami, ce n'est pas tant des propos du grand nombre qu'il faut nous soucier que du jugement de celui qui, seul, s'y connaît en fait de justice et d'injustice, en un mot,

⁸ - Si Platon, pour désigner l'âme, se sert de cette périphrase, c'est, comme on le voit, pour faire ressortir que celle-ci peut subir un dommage autant que le corps.

delà vérité pure⁹. Ainsi tu nous fais d'abord faire fausse route en nous invitant à nous soucier de ce que pense le grand nombre, quand il s'agit du juste, du beau, du bien et de leurs contraires. On nous dira peut-être, il est vrai, que le grand nombre est fort capable de nous faire périr.

Criton — Evidemment, on le dira, Socrate.

Socrate — Oui, mon brave ami ; mais les raisons que nous avons alléguées me paraissent être toujours ce qu'elles étaient. Et cet autre principe encore, que l'essentiel n'est pas de vivre, mais de bien vivre, subsiste-t-il, oui ou non ?

Criton — Vraiment, il subsiste.

Socrate — Et la croyance que le bien, le beau, le juste ne font qu'un, subsiste-t-elle, oui ou non ?

Criton — Elle subsiste.

Socrate — Alors, c'est d'après ces idées, sur lesquelles nous nous accordons, qu'il faut examiner s'il est juste ou non que j'essaye de sortir d'ici sans l'autorisation des Athéniens. Si cela est reconnu juste, essayons ; sinon, restons-en là. Quant aux considérations que tu allègues sur la dépense, sur l'opinion, sur l'éducation de mes enfants, prenons garde, Criton, qu'elles ne soient à l'usage de ceux qui font mourir les gens à la légère et qui les

⁹ - La vérité, conçue comme un attribut essentiel de Dieu, semble être ici identifiée à Dieu lui-même.

ressusciteraient, s'ils en étaient capables, le tout sans réflexion ; je veux parler du grand nombre. Pour nous, puisque la raison le veut ainsi, la seule question à examiner n'est-elle pas celle que j'énonçais à l'instant ? est-il juste que nous achetions ceux qui doivent m'emmener d'ici, que nous les gagnions, et que, nous-mêmes, nous aidions à fuir ou prenions la fuite ? ou bien, pour parler franc, cette conduite ne serait-elle pas coupable ? Et s'il apparaît qu'elle le serait, avons-nous encore à nous demander si en demeurant ici, en ne faisant rien, il nous faudra subir la mort ou toute autre peine, quand il s'agit de ne pas faire le mal ?

Criton — Tes paroles me semblent justes, Socrate. Vois donc ce que nous devons faire.

Socrate — Examinons-le ensemble, ami ; puis, si tu as e quelque bonne raison à m'opposer, oppose-la et je t'obéirai ; sinon, renonce, mon excellent Criton, à me répéter toujours ce même conseil, que je dois m'évader d'ici, bien que les Athéniens ne le veuillent pas. Car, vois-tu, je tiens beaucoup à te faire approuver ma conduite et à ne pas agir malgré toi¹⁰. Considère donc bien, si nos accords

¹⁰ - Socrate semble prévoir que Criton renoncera de lui-même à ce qu'il lui a conseillé dès qu'il en aura reconnu le véritable caractère. Des concessions que Criton vient de faire déjà résulteront logiquement celles qu'il va être amené à faire ensuite. Il reconnaîtra finalement que Socrate ne doit pas s'évader.

fondamentaux te satisfont, et essaye de répondre à mes questions en toute sincérité.

Criton — J'essaierai.

Socrate — Admettons nous qu'il ne faut jamais faire le mal volontairement, ou qu'on peut le faire à certaines conditions, à d'autres non ? ou bien reconnaissons-nous que faire le mal n'est jamais bon, jamais beau, comme nous en sommes convenus plus d'une fois antérieurement ? et c'est ce que nous venons encore de dire. Est-ce que par hasard tous ces principes dont nous convenions jusqu'ici se seraient dissipés dans ces derniers jours ? Est-ce que vraiment, à notre âge, Criton, vieux comme nous le sommes, nous avons pu, depuis si longtemps, nous entretenir sérieusement ensemble, sans nous apercevoir que nous parlions comme des enfants ? Quoi ? ces affirmations ne subsistent-elles pas toujours les mêmes, acceptées ou rejetées par le grand nombre ? Qu'il nous faille attendre un sort encore pire ou un sort meilleur, en tout cas agir injustement n'est-ce pas toujours un mal et une honte pour qui le fait ? L'affirmons-nous, oui ou non ?

Criton — Nous l'affirmons.

Socrate — Ainsi, jamais on ne doit agir injustement.

Criton — Non, assurément.

Criton

Socrate — Même à l'injustice on ne doit pas répondre par l'injustice comme on le pense communément, puisqu'il ne faut jamais être injuste.

Criton — Cela est évident.

Socrate — Et faire du mal à quelqu'un, Criton, le doit-on, oui ou non ?

Criton — Non certes, Socrate.

Socrate — Mais rendre le mal pour le mal, cela est-il juste, comme on le dit communément, ou injuste ?

Criton — Non, cela n'est pas juste.

Socrate — Car faire du mal à quelqu'un, ce n'est pas autre chose qu'être injuste.

Criton — Tu dis vrai.

Socrate — Ainsi, il ne faut ni répondre à l'injustice par l'injustice ni faire du mal à personne, pas même à qui nous en aurait fait. Fais bien attention, Criton, en concédant cela, à ne pas le concéder contre ta pensée ; car je sais que peu d'hommes en conviennent, que peu en conviendront¹¹. Or, selon qu'on l'avoue ou qu'on ne l'avoue pas, on se détermine différemment ; de telle sorte que les

¹¹ - Platon a nettement conscience de contredire ici un principe généralement admis, la vieille maxime attribuée à Rhadamanthe : « Etre traité comme on traite les autres, c'est justice » (Arist. *M.* à *Nic.* V 8).

représentants des deux sentiments se méprisent mutuellement pour leurs façons d'agir. Donc examine bien, si toi aussi, tu es de mon avis, si tu t'accordes pleinement avec moi, et si nous posons en principe, avant toute délibération, qu'il n'est jamais bien d'agir injustement, ni de répondre à l'injustice par l'injustice, ni de rendre le mal pour le mal. Ou bien changes-tu d'opinion et te refuses-tu à ce principe fondamental ? Pour moi, il y a longtemps que je le tiens pour vrai, et maintenant encore. Mais toi, si tu es d'un autre sentiment, dis-le et explique-toi. Sinon, si tu t'en tiens à la même idée, écoute ce qui s'ensuit.

Criton — Je m'y tiens, je partage ton sentiment. Tu peux parler.

Socrate — En ce cas, je vais dire ce qui s'ensuit ; ou plutôt, je te le demande. Lorsqu'on a accordé à quelqu'un qu'une chose est juste, faut-il la faire ou lui manquer de parole ?

Criton — Il faut la faire.

Socrate — Fais attention maintenant. Si nous sortons d'ici sans avoir obtenu l'assentiment de la cité, faisons-nous du tort à quelqu'un, et précisément à ceux à qui nous sommes le plus obligés de n'en pas faire, oui ou non ? et observons-nous ce dont nous sommes convenus, oui ou non ?

Criton — Je ne peux répondre à ta question Socrate ; je ne la comprends pas.

Socrate — Eh bien, considère ceci. Suppose qu'étant sur le point de nous évader — appelle d'ailleurs la chose comme tu voudras, — nous voyions venir à nous les lois et l'État, qu'ils se dressent devant vous et nous interrogent ainsi : « Dis-nous Socrate, qu'as-tu dessein de faire ? Ce que tu tentes, qu'est-ce autre chose que de vouloir nous détruire, nous les lois, et tout l'État, autant qu'il est en ton pouvoir Crois-tu vraiment qu'un État puisse subsister, qu'il ne soit pas renversé, lorsque les jugements rendus y sont sans force, lorsque les particuliers peuvent en supprimer l'effet et les détruire ? » Que répondrons-nous, Criton, à cette question et à d'autres semblables ? Que de raisons en effet ne pourrait-on pas développer, — surtout un orateur, — pour la défense de cette loi, détruite par nous, qui veut que les jugements une fois rendus aient leur effet ! Disons-nous : « Mais l'État nous a fait du tort, il nous a mal jugés ! » Est-ce là ce que nous dirons ?

Criton — Assurément, Socrate.

Socrate — Mais supposons qu'alors les Lois nous disent : « Socrate, est-ce là ce qui était convenu entre nous et toi ? n'était-ce pas plutôt que tu tiendrais pour valables les jugements de l'État, quels qu'ils fussent ? » Et si nous nous étonnions de ces paroles, elles pourraient bien dire : « Ne t'étonne pas, Socrate, de notre langage, mais réponds-nous, puisque c'est ton habitude

d'interroger et de répondre. Voyons, que nous reproches-tu, à nous et à l'État, pour tenter ainsi de nous détruire ? Tout d'abord, n'est-ce pas à nous que tu dois la naissance, n'est-ce pas nous qui avons marié ton père à ta mère et l'avons mis à même de t'engendrer ? Parle, as-tu quelque critique à faire à celles d'entre nous qui règlent les mariages ? les tiens-tu pour mal faites ?» — « Nullement, » répondrais-je. — « Et à celles qui règlent les soins de l'enfance, l'éducation qui fut la tienne ? étaient-elles mauvaises, les lois qui s'y rapportent, celles qui prescrivaient à ton père de te faire instruire dans la musique et la gymnastique ? » — « Elles étaient bonnes, » dirais-je. — « Bien. Et après que tu as été ainsi mis au monde, nourri, élevé, pourrais-tu prétendre d'abord que tu n'étais pas à nous, issu de nous, notre esclave¹², toi-même et tes ascendants ? et, s'il en est ainsi, penses-tu que nous ayons mêmes droits, nous et toi, et que, tout ce que nous aurons voulu te faire, tu puisses légitimement nous le faire, à nous aussi ? Quoi ! loin d'être égal en droit à ton père ou à ton maître, si par hasard tu en avais un, tu ne pourrais lui faire ce qu'il t'aurait fait, tu

¹² - L'idée de considérer le citoyen comme un esclave de l'État est étrangère au droit moderne. L'antiquité grecque n'avait pas la notion des droits de l'individu. On ne la trouve ni dans la *République* de Platon ni dans la *Politique* d'Aristote.

ne devrais lui rendre ni injure pour injure, ni coup pour coup, ni rien de pareil ; et, à l'égard de ta patrie, à l'égard de ses lois, tout te serait permis ; de telle sorte que, si nous voulons te donner la mort parce que cela nous paraît juste, tu pourrais, toi, dans la mesure de tes moyens, tenter de nous détruire, nous les lois, et ta patrie avec nous ! Et, en agissant ainsi, tu diras que tu agis justement, toi qui as vraiment à cœur la vertu ! Ah ! ta sagesse te permet-elle donc de méconnaître qu'il faut honorer sa patrie plus encore qu'une mère, plus qu'un père, plus que tous les ancêtres, qu'elle est plus respectable, plus sacrée, qu'elle tient un plus haut rang au jugement des dieux et des hommes sensés ; oui, il faut la vénérer, lui céder, lui complaire, quand elle se fâche, plus qu'à un père ; il faut, ou la faire changer d'idée, ou exécuter ce qu'elle ordonne, souffrir même paisiblement ce qu'elle veut qu'on souffre, se laisser, s'il le faut, frapper, enchaîner, ou mener au combat pour y être blessé ou pour y mourir ; tout cela, il faut le faire, car c'est ce qui est juste ; et on ne doit ni se dérober, ni reculer, ni abandonner son poste, mais au combat, au tribunal, partout, le devoir est d'exécuter ce qu'ordonne l'Etat et la patrie, ou, sinon, de la faire changer d'idée par les moyens légitimes. Quant à la violence, n'est-elle pas impie envers une mère, envers un père, et bien plus encore envers la

patrie ? » Que dirons-nous à cela, Criton ? les lois ont-elles tort ou raison ?

Criton — Je crois qu'elles ont raison.

Socrate — « Vois donc, Socrate, » pourraient-elles ajouter, « si nous ne sommes pas en droit d'affirmer que la façon dont tu projettes de nous traiter est bien injuste. Nous qui t'avons mis au monde, nourri, élevé, nous qui t'avons fait part, ainsi qu'à tous les autres citoyens, de tous les biens dont nous disposions, nous proclamons, en ne l'interdisant pas, que tout Athénien qui le veut, après qu'il a été mis en possession de ses droits civiques¹³, après qu'il a pris connaissance de la vie publique et de nous, les lois, peut, si nous ne lui plaisons pas, sortir d'Athènes, emporter ce qui est à lui, aller où il voudra. Aucune de nous n'y fait obstacle. Aucune n'interdit à qui de vous veut se rendre dans une colonie, parce qu'il s'accommode mal de nous et de l'État, ou encore à qui veut s'établir à l'étranger, d'aller au loin, où il lui plaît, avec ce qui est à lui.

Mais si quelqu'un de vous reste ici, où il peut voir comment nous rendons la justice, comment

¹³ - Littéralement : « Après qu'il a subi la dokimasie. « On appelait ainsi la justification que le jeune Athénien (ou son représentant autorisé) devait fournir devant l'assemblée de son dème pour attester qu'il possédait, au moment de devenir citoyen effectif, les qualités exigées par la loi.

nous administrons l'État, alors nous prétendons que celui-là a pris en fait l'engagement d'obéir à nos commandements ; et nous affirmons que, s'il ne le fait pas, il est coupable triplement, parce qu'il se révolte contre nous, les auteurs de ses jours, contre nous qui l'avons élevé, et que, s'étant engagé à l'obéissance, il ne nous obéit pas, sans chercher non plus à nous corriger par la persuasion, si peut-être nous avons tort. Et pourtant, au lieu de commander durement, nous proposons nos ordres, laissant le droit de choisir entre la discussion et l'obéissance ; or celui-là ne veut ni obéir ni discuter. Eh bien, Socrate, tous ces reproches, nous déclarons que tu vas les encourir, si tu fais ce que tu médites, oui, toi, plus que tout autre Athénien, toi surtout. »

Et si alors je leur demandais : « Pourquoi cela ? », peut-être auraient-elles le droit de me rudoyer et de me rappeler que je suis un des Athéniens qui ai pris plus particulièrement cet engagement. Elles me diraient : « Socrate, il y a de fortes preuves qui démontrent que nous te plaisons, nous et l'État. Tu ne te serais pas tenu enfermé plus qu'aucun autre Athénien dans cette ville, si elle ne t'avait convenu plus qu'à tout autre, attaché à elle jusqu'à n'en jamais sortir pour aller

ni à une fête, sauf à l'Isthme, une seule fois¹⁴, ni en aucun pays étranger, sauf en expédition militaire, sans avoir jamais voyagé nulle part comme font les autres, sans même avoir conçu le désir de connaître une autre cité et d'autres lois, pleinement satisfait de nous et de cet État. Tant tu nous préférerais à tout, tant tu consentais formellement à vivre sous notre autorité ; et c'est dans cette ville que tu as donné naissance à tes enfants, témoignant ainsi qu'elle te convenait. Il y a plus : pendant le procès même, tu pouvais, si tu l'avais voulu, te faire condamner à l'exil ; et ainsi, ce que tu médites de faire aujourd'hui malgré la ville, tu l'aurais fait avec son consentement. Au lieu de cela, tu faisais le brave alors, tu te donnais l'air d'être indifférent à la mort, tu déclarais la préférer à l'exil ; et aujourd'hui, sans rougir de ce langage, sans te soucier de nous, les lois, tu médites de nous détruire, tu te conduis comme se conduirait le plus vil esclave¹⁵, projetant de t'évader, en dépit de nos

¹⁴ - Cf. Diog. La. II, 23. Cette mention du voyage de Socrate à l'Isthme n'est pas contradictoire avec le passage du *Phèdre* (230 d), où il est dit que Socrate ne sortait jamais des murs. Ce que Phèdre dit en badinant ne saurait avoir le caractère d'un témoignage rigoureusement exact.

¹⁵ - La fidélité de l'esclave, son attachement à son maître étant considérés comme les marques d'une bonne nature, l'esclave fugitif passait pour méprisable.

accords et de l'engagement que tu avais pris de vivre en citoyen. Réponds donc, dis-nous d'abord s'il n'est pas vrai, comme nous l'affirmons, que tu t'es engagé à vivre sous notre autorité, non pas en paroles, mais en fait ; est-ce vrai ? » Que répondre à cela, Criton ? pouvons-nous n'en pas convenir ?

Criton — Force est d'en convenir, Socrate.

Socrate — « Que fais-tu donc », poursuivraient-elles, « que de violer nos accords et tes engagements, conclus par toi sans qu'on t'ait ni contraint ni trompé, sans qu'on t'ait forcé à te décider trop rapidement, puisque tu as eu soixante-dix ans pour réfléchir, pendant lesquels tu pouvais aller ailleurs, si nous ne te convenions pas, si nos accords ne te paraissaient pas justes. Or, tu n'as préféré ni Lacédémone ni la Crète, dont tu vantés sans cesse la constitution¹⁶, ni aucun autre État, grec ou barbare ; tu t'es abstenu de t'en éloigner plus que ne font les impotents, les aveugles et autres invalides. Tant cette ville et par

¹⁶ - Les lois de Sparte, attribuées à Lycurgue, celles de la Crète, dont on faisait honneur à Minos, jouissaient d'une grande réputation en Grèce. Toutefois, l'esprit démocratique d'Athènes, surtout au temps de la guerre du Péloponnèse, avait créé un courant d'opinion contraire, attesté notamment par le beau discours de Périclès dans Thucydide (II, 36). Socrate, lui, résistait à cette tendance, et Platon, plus défavorable encore à la démocratie, demeura toujours enclin à louer ces deux constitutions.

conséquent nous, ses lois, nous te plaisons manifestement plus qu'aux autres Athéniens ; car comment une ville plairait-elle à qui n'aimerait pas ses lois ? Et, maintenant, tu manques à tes engagements ? Cela, Socrate, tu ne le feras pas, si tu nous en crois, et tu ne te rendras pas ridicule en t'éloignant de ta cité. »

« Réfléchis un peu. Si tu violes nos accords, si tu commets cette faute, quel bien procureras-tu à toi-même ou à tes amis ? qu'il y ait risque pour eux d'être exilés à leur tour, d'être privés du séjour d'Athènes, de perdre leur fortune, on n'en peut guère douter. Mais toi-même, tout d'abord, si tu te rends dans quelque-une des villes les plus voisines, à Thèbes ou à Mégare, – car l'une et l'autre ont de bonnes lois¹⁷, – tu y arriveras, Socrate, en ennemi de leur constitution, et tous ceux qui, là-bas, ont souci de leur ville te regarderont avec soupçon comme un destructeur des lois ; tu donneras ainsi raison à ceux qui approuvent tes juges, tu feras qu'ils paraîtront avoir bien jugé. Quiconque en effet détruit les lois peut justement être considéré comme capable de perdre les jeunes gens et les esprits faibles. Faudra-t-il donc que tu évites les villes qui ont de bonnes lois et les hommes qui ont

¹⁷ - Thèbes et Mégare sont également citées dans le *Phédon* (99 a) comme les villes où Socrate aurait pu se réfugier en raison de leurs bonnes lois.

de bonnes mœurs ? Dans ces conditions, sera-ce la peine de vivre ? Ou bien les fréquenteras-tu et auras-tu le front de leur répéter... quoi donc, Socrate ? Ce que tu disais ici, que la vertu, la justice sont ce qu'il y a de plus estimable au monde, ainsi que la légalité et les lois ? Et penses-tu qu'un tel rôle joué par Socrate ne sera pas jugé honteux ? Qui en douterait ? »

« Mais peut-être t'éloigneras-tu de ces pays-là, pour aller en Thessalie, chez les hôtes de Criton ; c'est l'endroit où il y a le plus de désordre et d'immoralité, et peut-être y prendrait-on plaisir à t'entendre raconter de quelle façon bouffonne tu t'es échappé de ta prison, sous quelque travestissement, vêtu d'une casaque de peau ou de quelque autre déguisement à l'usage des esclaves fugitifs, et contrefaisant l'allure d'un autre. Que déjà vieux, quand il te restait vraisemblablement si peu de temps à passer ici-bas, tu n'aies pas craint de manifester cette fureur de vivre, au mépris des lois les plus importantes, est-ce une chose dont nul ne parlera ? Peut-être, à la rigueur, si tu n'offenses personne. Sinon, Socrate, il te faudra entendre bien des propos indignes. Ce sera donc en flattant tout le monde, en t'asservissant à tous, que tu vivras ? et comment, sinon en festinant, en Thessalie, comme tu étais allé là-bas invité à un banquet ? Et, alors, nos beaux discours sur la justice, sur la vertu, que seront-ils devenus ? Mais, dis-tu, c'est pour tes

enfants que tu veux vivre, pour les élever, pour faire leur éducation. Quoi ? comptes-tu les emmener en Thessalie, les y élever, les y éduquer, en faire des étrangers, afin qu'ils te doivent cette qualité ? Ou bien non ; c'est ici qu'ils seront élevés, et parce que tu seras vivant, tu crois qu'ils seront mieux élevés, mieux éduqués, sans que tu sois auprès d'eux ? Ce seront tes amis qui auront soin d'eux. Mais, dis-nous, est-il probable qu'ils prendraient ce soin, si tu t'en allais en Thessalie, tandis que si tu vas chez Hadès, ils ne le prendront pas ? vraiment, si tu es en droit d'attendre quelque chose de ceux qui se disent tes amis, tu dois penser qu'ils le prendront. »

« Allons, Socrate, crois en ces lois qui t'ont fait ce que tu es, ne mets ni tes enfants, ni ta propre vie, ni quoi que ce soit, au-dessus de ce qui est juste, afin qu'arrivé chez Hadès tu puisses dire tout cela pour te justifier à ceux qui gouvernent là-bas. Car manifestement, sur cette terre déjà, cette conduite n'est ni meilleure, ni plus juste, ni plus pieuse pour toi, non plus que pour aucun des tiens, et, quand tu arriveras là-bas, elle ne le sera pas davantage. Aujourd'hui, si tu quittes la vie, tu la quitteras condamné injustement, non point par nous, les lois, mais par des hommes ; si, au contraire, tu t'évades en répondant si honteusement à l'injustice par l'injustice, au mal par le mal, en violant tes propres accords et tes

engagements envers nous, en lésant ceux que tu devais le moins léser, toi-même, tes amis, ta patrie et nous enfin ; alors, nous nous irriterons contre toi, dès cette vie, et, chez Hadès, nos sœurs, les lois de là-bas, ne te feront pas bon accueil, sachant que tu as voulu nous détruire, autant que cela dépendait de toi. Non, ne te laisse pas persuader par Criton, mais plutôt obéis-nous. »

Voilà, sache-le bien, mon très cher Criton, ce que moi, je crois entendre, comme les initiés aux mystères des Corybantes croient entendre des flûtes¹⁸ ; oui, le son de ces paroles bourdonne en moi et m'empêche de rien entendre d'autre. Dis-toi donc que, si je ne me trompe, tout ce que tu pourras alléguer là contre, sera peine perdue. Toutefois, si tu crois réussir, parle.

Criton — Non, Socrate, je n'ai rien à dire.

Socrate — Laisse donc cela, Criton, et faisons ce que je dis, puisque c'est la voie que le dieu nous indique.

¹⁸ - Les Corybantes étaient, selon la légende, des acolytes de la déesse phrygienne Cybèle. Ils passaient pour avoir institué les mystères qu'on appelait de leur nom. L'initiation s'opérait au moyen de danses vertigineuses exécutées par les prêtres autour de l'initié. Celui-ci, tout étourdi, croyait entendre le son des flûtes du cortège divin. Voir *Euthydème*, p. 278 d.

Ouvrages de Platon publiés sur artyuiop

Alcibiade

Lachès

Apologie de Socrate

Lysis

Le Banquet

Ménexène

Charmide

Ménon

Cratyle

Parménide

Critias

Phédon

Criton

Phèdre

Euthydème

Philèbe

Euthyphron

Protagoras

Georgias

La République

Hippias majeur

Le Sophiste

Hippias mineur

Théétète

Ion

Timée

PLATON

CRITON

Traduction : Maurice Croiset

La mise en page du texte ([Wikisource](#))
a été accomplie par votre dévoué copiste,
Dominique Petitjean.

Ouvrage édité aux dépens d'un amateur,
en vue d'un usage strictement personnel
et non-marchand,
à la date du jeudi 29 octobre 2015

- Pour me contacter
- Pour une visite de mon site internet
- Pour votre propre don actant votre satisfaction
et vos encouragements